

Communication thérapeutique Niv II et assertivité

Catégorie : L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition,
d'entretien ou de perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6353-1 du code du travail

Objectifs

Perfectionner l'approche d'écoute, d'accompagnement ou de communication thérapeutique acquise lors d'une première session. Réaliser un niveau de compétence.

Mise en œuvre de l'assertivité avec toutes ses nuances (Respect d'autrui et affirmation de soi)

Accomplir des situations réelles de communication thérapeutique. Expérimenter un travail sur soi, indispensable à la qualité d'écoute d'autrui.

Programme

Session basée avant tout sur l'expérience et la mise en œuvre de situations d'aide et sur un travail personnel avec des éclairages théoriques s'appuyant sur les situations mises en œuvre.

1/ Partage des expériences d'écoute et d'accompagnement vécues depuis la dernière session.

2/ Recentrages et apports théoriques s'appuyant sur les situations évoquées. Apports nouveaux sur des cheminements thérapeutiques possibles.

3/ Expérimentations personnelles thérapeutiques. Ressentir sur soi le mécanisme de localisation, puis de rencontre et de réconciliation avec les parts de soi localisées, en attente de réhabilitation.

4/ Expérimenter le fait d'accomplir, pour un patient ou un interlocuteur, un guidage non directif et une réhabilitation. Que ce soit dans l'accompagnement ou dans l'assertivité.

Important : Toutes les situations personnelles évoquées et travaillées respecteront les souhaits et les limites désirées par chacun. Les cheminements d'aide, de guidage non directif et de réhabilitation seront accompagnés et supervisés par le formateur praticien en psychothérapie

Voir sur le site l'article « Relation et communication » (37 pages)

Réalisation

PREREQUIS : s'adresse uniquement aux personnes ayant déjà participé Niveau I.

DUREE : 5 jours sur une semaine
7 h/J (pour un groupe de 8 à 12 personnes).

DATES : Voir sur le site à [date stages](#).

LIEU : Cabinet paramédical 49 rue Candillac 24100 BERGERAC

TARIF : Le tarif couvre l'action pédagogique (ni les repas, ni l'hébergement). Voir sur le site à [date stages](#)
Soit net et exonéré de TVA art.261 du CGI (en formation continue)
Soit avec TVA (si pas en formation professionnelle)

BILAN : en fin de stage, pointage des acquis (repreant les objectifs)

Références

(en 2016) 28 ans de formations pour du personnel hospitalier -Plus de 15. 000 personnes formées, 2.818 journées de formation réalisées - 37 ans d'expérience en consultation de psychothérapie -Fondateur de la thérapie *Maïeusthésie* -Publication de 5 ouvrages (Dangles, ESF, l'Harmattan, Eyrolles) et des 2000 pages en ligne sur son site Internet

Règlement intérieur du cabinet de formation sur le site à « dates stage »

Documents disponibles sur le site Internet (plus de 2000 pages en libre accès)